

Le français au prisme de sa diversité

Édité par

Chiara Molinari et Roberto Paternostro

*Dipartimento di Lingue, Letterature, Culture e Mediazioni
Università degli Studi di Milano*

DIREZIONE / EDITOR-IN-CHIEF

Marie-Christine Jullion

COMITATO DI DIREZIONE / EDITORS

Marina Brambilla - Maria Vittoria Calvi - Lidia Anna De Michelis
Giovanni Garofalo - Dino Gavinelli - Antonella Ghersetti - Maria Grazia Guido
Elena Liverani - Stefania Maci - Andrea Maurizi - Chiara Molinari
Stefano Ondelli - Davide Papotti - Francesca Santulli - Girolamo Tessuto
Giovanni Turchetta - Stefano Vicari

COMITATO DI REDAZIONE / SUB-EDITORS

Maria Matilde Benzoni - Paola Cotta Ramusino
Mario de Benedittis - Kim Grego - Giovanna Mapelli - Bettina Mottura
Mauro Giacomo Novelli - Letizia Osti
Maria Cristina Paganoni - Giuseppe Sergio - Virginia Sica

COMITATO SCIENTIFICO INTERNAZIONALE / INTERNATIONAL SCIENTIFIC COMMITTEE

James Archibald - Natalija G. Bragina - Kristen Brustad - Giuditta Caliendo
Giorgio Fabio Colombo - Luciano Curreri - Hugo de Burgh - Anna De Fina
Daniel Dejica - Claudio Di Meola - Denis Ferraris - Lawrence Grossberg
Stephen Gundle - Décio de Alencar Guzmán - Matthias Heinz
Rosina Márquez-Reiter - Samir Marzouki - John McLeod
Estrella Montolío Durán - M'bare N'gom - Christiane Nord
Daragh O'Connell - Roberto Perin - Giovanni Rovere
Lara Ryazanova-Clarke - Françoise Sabban - Paul Sambre
Srikant Sarangi - Kirk St. Amant - Junji Tsuchiya - Xu Shi

All works published in this series have undergone external peer review.

Tutti i lavori pubblicati nella presente Collana sono stati sottoposti a peer review
da parte di revisori esterni.

ISSN 2283-5628
ISBN 978-88-5513-106-3

Copyright © 2023

LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto

Via Cervignano 4 - 20137 Milano

www.lededizioni.com - www.ledonline.it - E-mail: led@lededizioni.com

I diritti di riproduzione, memorizzazione e archiviazione elettronica, pubblicazione con qualsiasi mezzo analogico o digitale (comprese le copie fotostatiche, i supporti digitali e l'inserimento in banche dati) e i diritti di traduzione e di adattamento totale o parziale sono riservati per tutti i paesi.

Le fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, commi 4 e 5, della legge 22 aprile 1941 n. 633.

Le riproduzioni effettuate per finalità di carattere professionale, economico o commerciale o comunque per uso diverso da quello personale possono essere effettuate a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da: AIDRO, Corso di Porta Romana n. 108 - 20122 Milano
E-mail segreteria@aidro.org <mailto:segreteria@aidro.org>
sito web www.aidro.org <http://www.aidro.org/>

Volume pubblicato con il contributo di:
Dipartimento di Lingue, Letterature, Culture e Mediazioni
dell'Università degli Studi di Milano
École de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève

In copertina:

Jérusalem, fotografia di Roberto Paternostro.

Videoimpaginazione: Paola Mignanego

Stampa: Logo

Table de matières

Introduction	7
<i>Chiara Molinari - Roberto Paternostro</i>	
Quelques enjeux sur les langues, à partir d'un point de vue d'hétérogénéité	13
<i>Françoise Gadet</i>	
Je t'aime, moi non plus: la faute au français	23
<i>Francine Mazière - Françoise Dufour</i>	
Les temps de l'indicatif ayant un aspect inaccompli en français et en italien.	35
Approche théorique dans le cadre de la psychomécanique du langage	
<i>Louis Begioni - Alvaro Rocchetti</i>	
Une perspective francophone pour l'étude des néologismes touristiques	47
<i>Giovanni Tallarico</i>	
Sur quelques comparaisons entre le français de France et le francoprovençal de Faeto	61
<i>Michele De Gioia</i>	
Métaphores de la lutte: variations dans les corpus francophones	73
<i>Micaela Rossi</i>	
Humour et ironie dans les mêmes politiques: étude contrastive français/italien	89
<i>Francesco Attruia - Stefano Vicari</i>	
Francophonie(s) en perspective(s)	103
<i>Chiara Molinari - Roberto Paternostro</i>	
Les Auteur.es	117

Les temps de l'indicatif ayant un aspect inaccompli en français et en italien

Approche théorique dans le cadre de la psychomécanique du langage

Louis Begioni - Alvaro Rocchetti

DOI: <https://doi.org/10.7359/1063-2023-bero>

ABSTRACT

This study proposes to establish a theoretical model of the system of verb tenses of the indicative with an incomplete aspect in French and Italian. It is mainly based on Gustave Guillaume's theoretical conception of tenses within the framework of the psychomechanics of language. In particular, it is based on Gustave Guillaume's model for the present tense. This model, which analyses the present tense into two chronotypes (α and ω), is extended to the analysis of the imperfect and future tenses. The study shows that the proportion of the two chronotypes is reversed in the imperfect tense and the future tense in the two languages, which helps to explain the differences in the use of these tenses. The French imperfect may be more modal after a hypothetical *si*, the Italian imperfect remains more anchored in temporality while the Italian future tense is more modal. Conversely, the Italian future tense is very modal while the French future tense is more categorical and therefore temporal. This analysis leads to a coherent systemic model of the incomplete tenses of the indicative in which the sum of chronotypes is constant.

Keywords: incomplete tenses of the indicative; verbal system; psychomechanics of language; comparative linguistics of Romance languages; systemics of language.

Mots-clés: temps inaccomplis de l'indicatif; système verbal; psychomécanique du langage; linguistique comparée des langues romanes; systémique du langage.

Dans cette étude, nous nous proposons d'établir un modèle théorique du système des temps de l'indicatif ayant un aspect inaccompli en français et en italien. Nous souhaitons mener cette réflexion en nous fondant sur l'ap-

proche de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume et tout particulièrement sur sa conception des temps.

1. L'INDICATIF PRÉSENT

Gustave Guillaume propose un schéma théorique pour le présent de l'indicatif du français sur lequel nous nous appuyerons pour l'élargir aux autres temps inaccomplis de l'indicatif en français et en italien (*Fig. 1*).



Figure 1. – Schéma théorique pour le présent de l'indicatif du français.

Il définit le présent de la manière suivante: “Chacun, du reste, perçoit a priori, que le présent se recompose dans l'esprit de l'instant qui vient de s'écouler et, pour partie, de l'instant qui va s'écouler” (Guillaume 1968, 323, 497). Il appelle chronotype ω la parcelle de temps que le passé emporte avec soi et chronotype α celle que le futur apporte avec soi. Quant à nous, nous proposons de considérer le chronotype ω comme la parcelle de temps réalisée et le chronotype α comme la parcelle de temps non réalisée, et cela afin de ne pas créer de confusion terminologique entre l'aspect verbal inaccompli des trois temps de l'indicatif – présent, imparfait et futur – et la parcelle de temps exprimée par les chronotypes dans chacun de ces temps. Dans les langues romanes, à la différence, par exemple, des langues slaves, les grammaires ne prennent pas en considération la catégorie de l'aspect verbal. Elles ne parlent que des temps grammaticaux. Or la catégorie de l'aspect transcende celle du temps: elle lui est antérieure et, donc, l'inclut. Les termes accompli/inaccompli ne doivent donc pas être utilisés pour décrire la composition intérieure des temps. Celle-ci ne doit pas être confondue avec la dénomination des chronotypes α et ω . C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'appeler le chronotype α “non réalisé” et le chronotype ω “réalisé”. Cette conception dynamique du temps renforce la place centrale du présent de l'indicatif qui, du fait de sa composition bivalente, constitue un lien logique entre l'époque passée et l'époque future. L'histoire des langues en particulier celles des langues indoeuropéennes a

d'abord pu servir de modèle pour la création de temps dans le passé grâce à la mémoire (imparfait), puis plus récemment et ce, de manière analogue, pour la création de temps dans le futur grâce à la prévision (futur simple).

2. L'INDICATIF IMPARFAIT

Gustave Guillaume propose de construire l'imparfait (temps du passé possédant l'aspect inaccompli) sur le modèle du présent. Il le décrit comme composé des deux mêmes chronotypes ω et α du présent, dans lequel ω est la parcelle de temps réalisée et α la parcelle de temps non réalisée – et cela, dans le passé (Fig. 2).

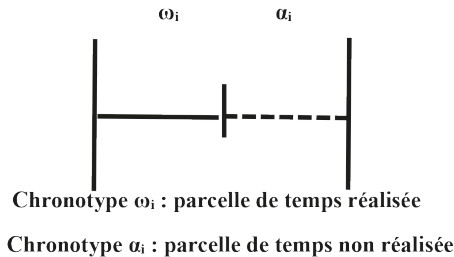
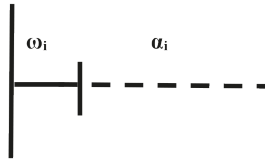


Figure 2. – Schéma théorique de l'imparfait.

On pourrait être étonné de constater que le chronotype α (parcelle de temps non réalisée) soit présent dans la composition d'un temps du passé. C'est sans aucun doute parce que le procès de l'imparfait est envisagé de manière symétrique à celui du présent. Les grammaires le présentent souvent comme un temps duratif dans le passé (voire itératif, ex.: "tous les jours", etc.). Ainsi, la *Grammaire du français contemporain* (Chevalier *et al.* 1964, 341) le qualifie de "présent en cours dans le passé" avec "deux valeurs: l'une temporelle, l'autre modale". Ces deux valeurs correspondent aux deux chronotypes que nous venons de présenter, le chronotype ω représentant "la valeur temporelle" et le chronotype α représentant "la valeur modale". De plus, le fait que son aspect verbal soit totalement inaccompli justifie pleinement l'existence d'un chronotype "non réalisé" (α). Ainsi, l'imparfait français peut être utilisé dans sa dimension uniquement non réalisée dans les phrases hypothétiques (ex.: "si demain j'étais riche, j'achèterais une villa sur la Côte d'Azur") ce qui justifie pleinement la présence du chronotype α dans ce temps. Dans cet exemple, on voit bien que la partie réalisée n'est pas prise en compte, dans la mesure où l'imparfait coexiste avec l'adverbe de

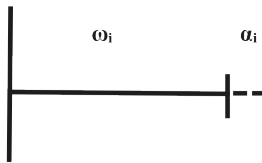
temps “demain”, ce qui semble en contradiction avec les affirmations traditionnelles de l'imparfait comme temps du passé. Les grammaires traditionnelles n'expliquent pas le remplacement progressif du subjonctif imparfait par l'imparfait de l'indicatif après la conjonction “si”. Le modèle proposé par Gustave Guillaume permet en revanche de donner une explication plausible de l'utilisation de l'imparfait après cette conjonction. En effet, la présence de la conjonction “si” permet à la partie non réalisée (chronotype α) d'occuper tout l'espace de l'imparfait: l'hypothèse est entièrement modale et n'est donc compatible qu'avec le chronotype α , la temporalité étant évacuée dans cette situation spécifique. En français parlé familier, la modalité exprimée par l'imparfait tend à être par le conditionnel: “si j'étais riche, j'achèterais...” devient “*si je serais riche, j'achèterais...”. On peut supposer que l'utilisation de l'imparfait après “si” pourrait n'être qu'une étape intermédiaire avant la généralisation du conditionnel qui pourrait donner plus de cohérence au système hypothétique. L'imparfait italien ne peut pas au stade actuel éliminer dans ce cas la temporalité car après la conjonction *se* il utilise encore le subjonctif (imparfait et plus-que-parfait) pour l'expression de la modalité et de l'irréel. On peut illustrer cette différence structurelle entre les imparfaits des deux langues par les schémas suivants (Figs. 3-4).



Chronotype ω_i : parcelle de temps réalisé

Chronotype α_i : parcelle de temps non réalisé

Figure 3. – Imparfait français.



Chronotype ω_i : parcelle de temps réalisé

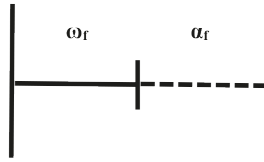
Chronotype α_i : parcelle de temps non réalisé

Figure 4. – Imparfait italien.

3. L'INDICATIF FUTUR

Bien que Gustave Guillaume n'ait pas proposé la construction du futur sur ce même modèle avec deux chronotypes, il le définit toutefois de la manière suivante: "le futur est essentiellement du temps qu'on ne tient pas encore, qu'on imagine. Il emporte ainsi avec soi une part d'hypothèse" (Guillaume 1968, 37). On devine bien que, dans cette définition, il envisage deux parties constitutives du futur, l'une temporelle, l'autre hypothétique/modale. Il nous semble donc tout à fait cohérent d'étendre aussi notre modèle à l'époque future. En effet, le futur – comme le présent et l'imparfait – possède un aspect verbal inaccompli. Si l'on veut aller plus loin dans cette hypothèse, il convient d'emblée de redéfinir les deux chronotypes constitutifs du futur. En effet, le chronotype ω non réalisé ne peut être dénommé ainsi au futur. Nous proposons d'utiliser une terminologie compatible avec l'époque future, c'est-à-dire une opposition réalisable / non réalisable qui correspond à l'opposition traditionnelle: temporel (potentiel) *vs* hypothétique/modal (irréel).

Voici le schéma théorique du futur que nous proposons (Fig. 5):



Chronotype ω_r : parcelle de temps réalisable

Chronotype α_r : parcelle de temps non réalisable

Figure 5. –Futur (schéma théorique).

Appliquons maintenant ce schéma aux emplois du futur ou aux impossibilités d'utiliser le temps futur dans les cas suivants:

- Italien: *Che ore saranno?* – *Saranno* le due que l'on doit traduire¹ en français par: "Quelle heure peut-il être? / Quelle heure est-il? – Il doit être deux heures". Pourquoi le français ne peut-il pas traduire avec son futur cette question et la réponse?
- Italien: *Se verrà domani, ti restituirò il libro* que l'on doit traduire par "Si tu viens demain, je te rendrai le livre". Pourquoi le français ne peut-

¹ Il reste, en français contemporain, des traces d'un futur appelé "épistémique" qui exprime une action probable par rapport au présent: ex. "On frappe à la porte: ce sera le médecin". Mais on ne l'emploierait pas, à la différence de l'italien, pour demander l'heure.

il pas utiliser son futur pour traduire cette hypothèse: “Si tu *viendras demain, je te rendrai le livre”?

- c. Français: “Il viendra demain au cinéma avec moi”. Cette affirmation relève en français du futur catégorique et elle exprime un fait fortement probable, donc réalisable. Elle peut être traduite en italien, soit par un présent *Viene domani al cinema con me*, soit en utilisant le verbe *potere* – qui en italien n’a qu’un signifié fort et puissantiel – au futur: *Potrà venire domani al cinema con me*, car dans ce cas, c’est le sémantisme “fort” du verbe *potere* qui contrecarre la valeur hypothétique du futur italien et tend à donner à la forme verbale *potrà venire* une valeur temporelle plus catégorique. Si l’on avait traduit littéralement par *Verrà domani al cinema con me*, on aurait une valeur temporelle beaucoup moins probable (hypothétique) et donc bien moins catégorique que dans la phrase française. On pourrait aussi utiliser un adverbe pour renforcer la certitude dans l’emploi du futur italien: par exemple, *Verrà sicuramente domani al cinema con me*.

Ainsi, les principales grammaires de l’italien soulignent l’utilisation de moins en moins fréquente du futur pour exprimer une action à réaliser dans une époque future, c’est-à-dire avec une valeur temporelle. Elles observent que, pour cela, le présent est de plus en plus employé tout en constatant un maintien du futur pour d’autres emplois que nous qualifierons de modaux. Nous pouvons ainsi citer la grammaire de Maurizio Dardano et de Pietro Trifone (1997, 323): “[...] anche il futuro semplice, seppure ‘minacciato’ negli impieghi temporali dall’espansione del presente mostra delle accezioni modali ben salde nella lingua parlata”². Les auteurs soulignent bien l’utilisation très limitée du futur pour exprimer une action à réaliser au profit du présent de l’indicatif.

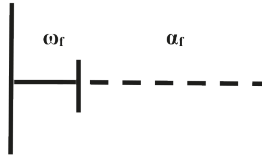
À la différence du futur italien, les grammaires françaises, ainsi que Gustave Guillaume, parlent d’un futur catégorique beaucoup moins lié à l’éventuel et à l’hypothétique que le futur italien. Dans la *Grammaire du français contemporain*, on trouve la définition suivante:

Par rapport au présent, qui traduit un processus verbal actuel, le futur traduit un processus postérieur au moment actuel [...]. Mais ce temps appartient au mode indicatif (le mode de la réalité) et il exprimera toujours que les chances de réalisation sont plus grandes que la part d’hypothèse. Si la part d’hypothèse est plus grande, la langue emploiera la forme dite “conditionnel présent”. (Chevalier *et al.* 1964, 349)

² Notre traduction: “[...] le futur simple, même s’il est menacé dans ses emplois temporels par l’extension du présent, a des emplois hypothétiques et/ou modaux bien consolidés dans la langue parlée”.

Le futur français est donc essentiellement catégorique et la proportion de ses composantes est différente de celle de l'italien, avec une part de futur temporel plus importante que la part hypothétique. À partir de ces comparaisons, nous pouvons en déduire que, d'une langue à l'autre, la proportion des chronotypes α et ω est inversée. En italien, la parcelle de temps réalisable (chronotype ω) est de loin inférieure à la parcelle de temps non réalisable (chronotype α).

Ainsi, nous pouvons construire le schéma suivant (Fig. 6):

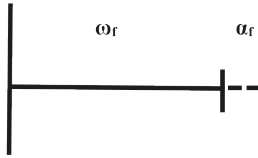


Chronotype ω_r : parcelle de temps réalisable

Chronotype α_r : parcelle de temps non réalisable

Figure 6. – Futur italien.

À l'inverse, le futur français, plus catégorique, comprend une parcelle de temps réalisable (chronotype ω) beaucoup plus importante que la parcelle de temps non réalisable (chronotype α). Nous pouvons ainsi représenter le futur français de la manière suivante (Fig. 7):



Chronotype ω_r : parcelle de temps réalisable

Chronotype α_r : parcelle de temps non réalisable

Figure 7. – Futur français.

Cette différence fondamentale de construction entre les deux langues explique les différences d'utilisation des temps verbaux dans les phrases suivantes: it. *Se verrai questa sera, andremo al cinema* correspond au français: "Si tu viens ce soir, nous irons au cinéma".

L'italien peut utiliser le futur après la conjonction *se* car il a une valeur presque totalement hypothétique (prédominance du chronotype α). En revanche, en français, on ne peut pas utiliser le futur après la conjon-

tion “si”, car il est beaucoup plus orienté vers la réalisation de l’action, étant fortement catégorique (prédominance du chronotype ω). Les grammaires françaises ne font que constater ce phénomène: “à condition que l’on tienne compte d’une règle essentielle selon laquelle la conjonction ‘si’ n’est jamais suivie elle-même du futur de l’indicatif ou du conditionnel” (Chevalier *et al.* 1964, 357), mais elles ne donnent aucune explication cohérente à ce sujet alors que la prédominance de l’un ou de l’autre des chronotypes permet de rendre compte de l’emploi du futur en italien et du présent en français.

3.1. *Le rôle des verbes “dovere”/devoir et “potere”/pouvoir dans l’expression du futur*

Comme nous venons de le voir, le futur français est essentiellement temporel et la proportion de ses composantes est différente de celle de l’italien, avec une part de futur catégorique beaucoup plus dominante que la part d’hypothétique.

Ainsi, pour exprimer le futur catégorique français, la langue italienne peut avoir recours aux verbes *dovere/potere* qui ont un sens uniquement puissanciel: *dovrai/potrai accompagnarmi domani alla stazione* “Tu m’accompagneras demain à la gare”. Dans la phrase italienne, la périphrase *dovere/potere* suivie du verbe à l’infinitif correspond complètement au sens catégorique du futur français. En effet, en italien, ces deux verbes prennent pratiquement toujours leur sens plein d’“obligation” et de “possibilité”. On dira donc qu’il s’agit d’un futur périphrastique catégorique.

Le futur français avec sa part d’hypothétique peut-il exprimer la modalité? Les valeurs modales du futur français traduisent une certaine forme d’atténuation.

C’est le cas de l’exemple suivant:

J’**avouera**i que l’architecture gothique est pour moi comme le son de l’harmonica. (Stendhal)

Nous avons déjà vu que, comme le futur italien, il peut exprimer la probabilité.

Par exemple la phrase:

Ce sera l’oncle Paul. (Proust)

est l’équivalent dans la langue courante de “Ce doit être l’oncle Paul”, alors que la traduction littérale italienne *deve essere lo zio Paolo* correspond à “C’est sûrement / très certainement l’oncle Paul”.

Le français d'aujourd'hui (surtout oral) tend à réduire cette valeur et privilégiera les verbes modaux “pouvoir” et “devoir” dans leur sens atténué et ce, à l'inverse de l'italien. Il s'agit d'un système dynamique de relations à quatre éléments: le présent, le futur, le conditionnel et les verbes modaux italiens *dovere/potere*. Étant donné que le conditionnel italien est uniquement modal, les verbes *dovere* et *potere* sont plus dépendants qu'en français des temps avec lesquels ils sont conjugués et même des personnes. Ainsi, avec des temps verbaux accomplis comme par exemple le passé composé, ils n'expriment chacun que le sens plein du verbe, sans subduction: *ha potuto farlo* (sens plein de *potere*: il a eu la capacité, les moyens, de le faire); *ha dovuto farlo* (sens plein de *dovere*: il a été obligé de le faire).

Dans le cas où les modaux sont conjugués au futur, en italien, c'est le sens plein qui s'impose et le futur périphrastique qui en découle est l'équivalent du futur français catégorique (*potrai/dovrai farlo* = “tu le feras”), alors qu'en français c'est la valeur atténuée qui prévaudra avec un futur périphrastique quasi-modal (“il pourra le faire” ayant une valeur sémantique intermédiaire entre *lo farà* et *potrà farlo*).

Au conditionnel, c'est la valeur modale de ce temps qui s'impose: *potrebbe farlo* et *dovrebbe farlo* ont pratiquement la même valeur que leurs correspondants français “il pourrait le faire” et “il devrait le faire”. Mais lorsque les modaux français “pouvoir” et “devoir” sont conjugués à des temps ayant un aspect accompli et qu'ils expriment néanmoins l'incertitude, la traduction littérale italienne est impossible. Il faut tourner la difficulté en remplaçant les temps accomplis par des temps inaccomplis. Par exemple, la traduction littérale de “il a dû (pu) se tromper” exprimerait, en italien, la valeur d'obligation pour “devoir” et celle de capacité pour “pouvoir”, ce qui ne correspond pas au sens de la phrase française. En déplaçant l'aspect accompli sur le verbe “se tromper” (qui devient “s'être trompé”), on peut utiliser le présent – temps inaccompli par excellence – pour “devoir” et “pouvoir”. On obtient ainsi: *deve essersi sbagliato* “il doit s'être trompé” et *può essersi sbagliato* “il peut s'être trompé” = “il se peut qu'il se soit trompé”. On voit qu'avec les modaux, le français a une plus grande souplesse d'utilisation que l'italien, souplesse qu'il doit au travail sur les saisies anticipées auquel il a été contraint par la perte des valeurs modales de son futur. En transférant l'expression de ses modalités des temps simples sur les auxiliaires modaux, le français les a rendues indépendantes des valeurs inaccomplies ou accomplies des temps simples. Il reste cependant encore des liens entre les temps composés et les modalités comme le montrent les futurs composés avec les troisièmes personnes: “il se sera trompé” (= “il doit s'être trompé”), / “tu te seras trompé” (= “tu dois t'être trompé”), voire “je me serai trompé” (= “je dois m'être trompé”).

3.2. *Quelques réflexions sur les relations entre le futur et le subjonctif*

Le subjonctif, du latin aux langues romanes, a subi des évolutions dans ses valeurs. Ainsi, l'apparition du futur et du conditionnel a changé la répartition des valeurs du potentiel, de l'éventuel, du virtuel et de l'irréel. En latin classique, le subjonctif pouvait exprimer l'éventuel et le potentiel, c'est-à-dire la temporalité. En italien il a conservé ses valeurs et partagé ce champ avec le futur qui est, comme nous l'avons vu, plus hypothétique. Ainsi, dans les phrases ayant une proposition principale avec des verbes exprimant l'incertitude, on pourra utiliser le subjonctif ou le futur avec une progression dans le degré de certitude, comme c'était le cas jusqu'en français classique où l'on pouvait encore faire la différence entre "j'espère qu'il vienne" et "j'espère qu'il viendra" (Brunot et Bruneau 1937, 523).

En italien d'aujourd'hui, on distinguera: *spero che venga domani a lezione* "j'espère qu'il viendra demain en cours" qui a une valeur plus hypothétique que *spero che verrà domani a lezione*. Ce dernier énoncé prend soit une valeur modale, soit une valeur temporelle, laquelle reste moins certaine que celle du futur français. Le véritable équivalent de la phrase française "j'espère qu'il viendra demain" serait plutôt: *spero che potrà venire domani a lezione* (futur périphrastique catégorique).

En privilégiant le chronotype α , le futur italien met surtout en évidence la valeur modale et garde de ce fait un lien systémique assez fort avec le subjonctif qui lui aussi est composé d'une partie modale et d'une temporelle. En revanche, le futur français ne conserve pratiquement que le chronotype ω lequel renforce le côté temporel c'est-à-dire catégorique ce qui a pour conséquence de spécialiser le subjonctif français pour l'expression de la modalité et de la virtualité.

4. LES IMPLICATIONS SYSTÉMIQUES DE LA RÉPARTITION DES CHRONOTYPES À L'INDICATIF

Comme nous l'avons montré, les futurs français et italien sont composés des mêmes chronotypes ω (parcelle de temps réalisable) et α (parcelle de temps non réalisable), mais dans des proportions différentes, voire quasiment opposées. On pourrait parler de "symétrie renversée": la proportion de "réalisable" domine en français, ce qui en fait un futur catégorique, tandis que la proportion de "non réalisable" est plus importante en italien, ce qui en fait un futur hypothétique.

D'un point de vue systémique, il est frappant d'observer un renversement similaire à l'imparfait, avec l'imparfait français comportant une par-

celle de temps non réalisée plus importante que la part réalisée, tandis que l'imparfait italien comprend une part de temps réalisé plus importante que celle non réalisée. C'est sans doute la raison pour laquelle on peut utiliser l'imparfait après "si" en français (et pas en italien) "si j'étais riche demain", mais pas **se ero ricco domani* pour l'expression de l'hypothèse. Inversement, on peut utiliser le futur en italien *se sarò ricco domani* mais pas en français "*si je serai riche demain". C'est comme s'il y avait une compensation des quantités des chronotypes α et ω entre le futur et l'imparfait: un imparfait plus modal implique un futur plus catégorique (en français) et un imparfait plus temporel implique un futur plus hypothétique (en italien). On pourrait émettre l'hypothèse que la somme des quantités des chronotypes α et ω des trois temps de l'indicatif est constante. Au présent, α et ω ont la même quantité, en français et en italien. À l'imparfait et au futur les quantités d' α et d' ω sont inversées dans les deux langues, mais la somme reste constante! Cette hypothèse montrerait le lien systématique en termes quantitatifs des composants des trois temps de l'indicatif.

D'où les deux schémas de la systématique de l'indicatif (Figs. 8-9):

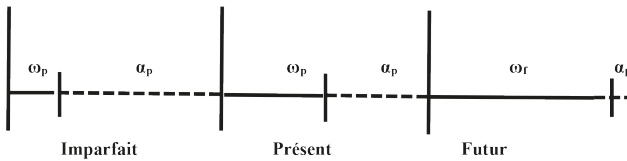


Figure 8. – Systématique de l'indicatif français.

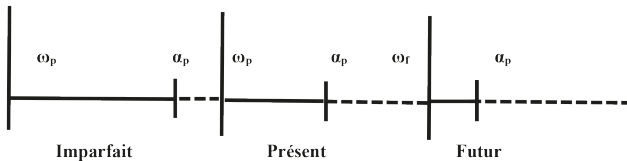


Figure 9. – Systématique de l'indicatif italien

On peut donc observer d'un point de vue systématique, d'une part une inversion entre imparfait et futur dans les deux langues (par la compensation des quantités des chronotypes) et d'autre part un équilibre des quantités des chronotypes, à l'indicatif, dans chaque langue. On peut ainsi résumer cet équilibre avec les deux équations suivantes:

$$\begin{aligned} \omega(i) + \alpha(i) &= \omega(f) + \alpha(f) \\ \omega(i) + \omega(p) + \omega(f) &= \alpha(i) + \alpha(p) + \alpha(f) \end{aligned}$$

RÉFÉRENCES

- Azzopardi, Sophie, et Jacques Bres. 2016. "Revisiter Reichenbach? Pour une approche sémantique systématique des temps verbaux de l'indicatif (en français)". *SHS Web of Conferences* 27 (12002) (*Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française*). doi: 10.1051/shsconf/20162712002.
- Azzopardi, Sophie, et Jacques Bres. 2017. "Le système temporel et aspectuel des temps verbaux de l'indicatif (en français)". *Verbum XXXIX* (1) (*Quand les temps verbaux français font système*, édité par Denis Apotheloz et Carl Vetters): 71-112.
- Baranzini, Laura. 2017. *Le futur dans les langues romanes*. Bern - Bruxelles - Frankfurt a.M. - New York - Oxford - Warszawa - Wien: Peter Lang.
- Barcelò, Gerard Joan, et Jacques Bres. 2006. *Les temps de l'indicatif en français*. Paris: Ophrys.
- Begioni, Louis. 2009. "Les rapports entre le temps, l'aspect et la virtualité, exemples dans les langues romanes en français et en italien". Dans *Système et chronologie*, édité par Catherine Douay, 213-230. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Brunot, Ferdinand, et Charles Bruneau. 1937. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson & Cie.
- Chevalier, Jean-Claude, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé, et Jean Peytard. 1964. *Grammaire du français contemporain*. Paris: Larousse.
- Dardano, Maurizio, e Pietro Trifone. 1997. *La nuova grammatica della lingua italiana*. Bologna: Zanichelli.
- Douay, Catherine, éd. 2009. *Système et chronologie*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Faits de langues*. 2009, 33 (*Le futur*).
- Guillaume, Gustave. 1968. *Temps et verbe*. Paris: Champion.
- Imbs, Paul. 1960. *Les temps verbaux en français moderne*. Paris: Klincksieck.
- Martin, Robert. 1981. "Le futur linguistique. Temps linéaire ou temps ramifié?". *Langages* 64: 81-92.
- Pinchon, Jacqueline, et Robert-Léon Wagner. 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette Université.
- Renzi, Lorenzo, et al. 1989. *Grande grammatica di consultazione*. Bologna: il Mulino, 3 voll.
- Ricci, Claudia. 2017. *Les emplois modaux du futur et de l'imparfait. Analyse contrastive italien-français avec un regard sur la diachronie*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.
- Rocci, Andrea. 2000. "L'interprétation épistémique du futur en italien et en français. Une analyse procédurale". *Cahiers de linguistique française* 22: 241-274. doi: dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162712002.
- Saussure, Louis de. 2012. "Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle". *Langue française* 173: 131-143.